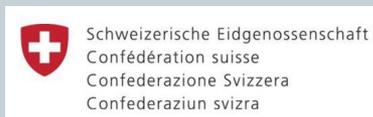




**Un dispositif d'accompagnement à la création
d'entreprise en Tunisie pour les Tunisiens résidant à
l'étranger
(Allemagne, France, Suisse)**

Mai 2014





Un dispositif pilote inédit d'accompagnement mis en œuvre pour la période 2014-2015 destiné aux Tunisiens résidant à l'étranger souhaitant créer une entreprise dans leur pays d'origine.

20 projets seront retenus et sélectionnés sur dossier pour bénéficier de cet accompagnement (dont 10 en Suisse).

Les critères de sélection des projets sont la viabilité économique, la création d'emplois sur le territoire tunisien, l'expérience des porteurs de projet, le transfert de compétences et de savoir-faire

Objectifs



- **Sensibilisation et mobilisation de la diaspora tunisienne en Suisse, en France et en Allemagne**
 - 3 réunions d'information, organisées en collaboration avec les associations de TRE, les représentations des institutions tunisiennes à l'étranger et nos partenaires pour découvrir les opportunités d'affaires en Tunisie et l'offre Twensa Invest
- **Accompagnement**
 - 20 porteurs de projet accompagnés dans la concrétisation de leur projet
 - Sélection et pré-étude des dossiers en Europe
 - Accompagnement personnalisé et gratuit en Tunisie assuré par des experts
 - Un atelier d'affaires à Tunis

Qui sommes nous ?



- **Un consortium composé de 4 partenaires expérimentés**
 - France :
 - ✦ ACIM, agence pour l'entrepreneuriat en Méditerranée
 - Suisse :
 - ✦ Direction du Développement et de la Coopération – DDC : projet CTRS (Communauté tunisienne résidant en Suisse)
 - Allemagne :
 - ✦ GIZ Tunisie : Programme d'Appui à l'Entrepreneuriat – PAEI
 - Tunisie :
 - ✦ DGPPME (ministère tunisien de l'Industrie, de l'Energie et des Mines)

Qui sommes nous ?

- **ACIM**

est une agence de coopération internationale basée à Marseille qui travaille dans le domaine de la promotion de l'entrepreneuriat au Maghreb: renforcement des capacités des structures d'accompagnement, appui au développement de zones d'activités, animation de réseau et networking, ...

Depuis plusieurs années, elle coordonne des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise pour les diasporas du Maghreb vivant en Europe (ACEDIM, DiaMed, Maghrib Entrepreneurs).

www.entreprendre-mediterranee.com



- **DGPPME**

Direction générale de la Promotion des PME du ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, œuvre pour :

- Le soutien à la création d'entreprises
- L'appui des porteurs de projets par les centres d'affaires
- Le développement des compétences des structures d'appui
- Les programmes de développement durables.

www.tunisieindustrie.gov.tn



Qui sommes nous ?



- **La division Coopération Internationale de l'Ambassade de Suisse en Tunisie**

opère dans trois domaines en Tunisie: transition démocratique et droits de l'Homme, développement économique et création d'emploi et migration et protection.

Elle soutient en particulier l'implication de la communauté tunisienne résidant en Suisse dans le développement socio-économique de la Tunisie au travers du **projet Communauté tunisienne résidente en Suisse - CTRS**.

www.ctr.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

- **GIZ en Tunisie**

agence allemande de coopération internationale, accompagne la construction, à la fois stable et durable de l'économie tunisienne. Par son **Programme d'Appui à l'Entrepreneuriat – PAEI**, la GIZ vise à valoriser le secteur des PME et à promouvoir un système d'appui en termes d'innovation, d'entrepreneuriat et de création d'entreprises.

www.giz.de



Qui fait quoi ?



- **ACIM**

- Coordination Europe du dispositif
- Élaboration des supports de communication
- Mapping des réseaux de la diaspora
- Sourcing et suivi des projets
- Organisation de 3 réunions d'information
- Organisation du comité de sélection
- Co-organisation et participation à l'atelier d'affaires de Tunis

- **DGPPME**

- Animation du comité de pilotage institutionnel en Tunisie (FIPA, MAE, OTE, ...)
- Communication en Tunisie
- Participation au comité de sélection
- Co-organisation de l'atelier d'affaires de Tunis
- Mobilisation des centres d'affaires au profit des porteurs de projet
- Coordination du réseau d'experts accompagnateurs (coachs)

Qui fait quoi ?



• **Coopération Suisse**

- Coordination du projet CTRS
- Mapping des réseaux de la diaspora en Suisse
- Communication et information auprès de la communauté tunisienne résidente en Suisse
- Organisation de la réunion d'information à Lausanne
- Participation au comité de sélection pour les projets provenant de Suisse
- Participation au comité de pilotage
- Participation à l'atelier d'affaires

à Tunis

• **GIZ Tunisie**

- Renforcement des capacités des accompagnateurs (formation)
- Soutien à l'accompagnement des projets dans le cadre du PAEI
- Participation au comité de pilotage
- Participation à l'atelier d'affaires à Tunis

Communication



- **Mapping des réseaux de la diaspora en Europe**
 - Plus d'une cinquantaine de contacts identifiés (associations, personnes ressources, réseaux sociaux,...)
 - Médias communautaires (presse papier et en ligne)
 - Représentations d'institutions tunisiennes à l'étranger (FIPA, consulats, ...)
- **Mobilisation des associations et réseaux**
 - Rencontres et présentation du projet
 - Diffusion d'un communiqué et des dépliants
 - Sensibilisation des consulats et des institutions tunisiennes



UN DISPOSITIF
D'ACCOMPAGNEMENT
À LA CRÉATION
D'ENTREPRISE
EN TUNISIE POUR
LES TUNISIENS
RÉSIDENT À
L'ÉTRANGER
(ALLEMAGNE,
FRANCE,
SUISSE)

Le déroulé du dispositif

Avril – août 2014 : Communication

- Campagne de presse (presse communautaire, presse tunisienne)
- Mobilisation des associations, réseaux et institutions marocaines en Europe (France, Suisse, Allemagne)

Juin – septembre 2014 : Sensibilisation et Information

- 3 réunions d'information, organisées en Suisse, France et Allemagne
- Information sur le climat des affaires et l'investissement en Tunisie

Juillet – octobre 2014 : Appel à projets & Sélection

- Lancement d'un appel à projets
- Sélection des projets accompagnés sur dossier
- Préconisations pour la création d'entreprise en Tunisie

Novembre 2014 – décembre 2015 : Accompagnement en Tunisie

- Un accompagnateur dédié installé en région, assurant un suivi individualisé du projet sur 12 mois
- Un atelier d'affaires à Tunis

Les services offerts aux porteurs de projet



- **L'offre Twensa Invest, c'est**
 - **Un accompagnement dispensé par des experts de la création d'entreprise** installés dans la région d'implantation, disposant d'une connaissance fine des territoires et de réseaux forts avec les acteurs régionaux.
 - **Un engagement de transparence** sur les services offerts à travers la signature d'une charte d'engagement commune.
 - **Un accompagnement individuel et de proximité**, au rythme du porteur de projet, via des rendez-vous réguliers et un suivi à distance (téléphone, mail).

Les services offerts aux porteurs de projet



Les services offerts dans Twensa Invest :

○ **En Europe**

- ✓ Information et suivi de l'état d'avancement du projet
- ✓ Pré-étude du dossier et préconisations

○ **En Tunisie**

- ✓ Appui à l'élaboration et validation du plan d'affaires
- ✓ Conseils pour la réalisation de l'étude de marché, la fiscalité, le statut juridique et le choix de l'implantation de votre projet
- ✓ Aide pour la facilitation des démarches administratives et l'accès au foncier
- ✓ Informations sur les opportunités de financement et aide à l'élaboration du plan de financement
- ✓ Un atelier d'affaires à Tunis (2 j) : networking avec les acteurs clefs et les institutions de la création d'entreprise et de l'investissement en Tunisie.

Le pilotage du projet



- **Un comité de pilotage institutionnel** rassemblant l'essentiel des administrations et institutions tunisiennes concernées (ministère de l'Industrie, FIPA, OTE, ministère de la Recherche, ministère des Affaires Etrangères, ANETI, ...) et des acteurs de la coopération internationale (Coopération Suisse, GIZ, ACIM, ...) animé par la DGPPME
- **Un réseau d'experts-accompagnateurs** (coachs indépendants, centres d'affaires) coordonné par la DGPPME
- **Un suivi bimensuel de l'état d'avancement de chaque projet** réalisé par ACIM, en coordination avec la DGPPME



Contacts:

- **Coordination du projet : ACIM** : +33 4910 262 69 - veronique.manry@agenceacim.com
- **Suisse : CDC** : +41 76 700 66 15 - ramla.allani@ctrs.ch
- **Tunisie : DGPPME** : +216 989 270 70 - abdelaziz.benabid@mit.gov.tn